



**AVIS OFFICIEL DU GOUVERNEMENT AUX GESTIONNAIRES DES MAISONS DE JEUNES ET  
SERVICES POUR JEUNES**

**Luxembourg, le 18 mars 2020**

Madame,  
Monsieur,

Face au nombre croissant de cas d'infection COVID-19 au Luxembourg et suite à une réévaluation de la situation par la Direction de la santé, le gouvernement a décidé de prolonger la période de suspension des activités dans le secteur scolaire et éducatif jusqu'au 19 avril 2020 inclus. Cette décision concerne tous les établissements scolaires et de formation publics et privés, ainsi que les structures d'accueil, maisons de jeunes et services pour jeunes.

La reprise des activités, initialement prévue pour le 30 mars 2020, est reportée au 20 avril 2020, soit le lundi après les vacances de Pâques.

La Direction de la santé continuera de réévaluer la situation et la date de la reprise pourra être adaptée en fonction de l'évolution de la situation.

À ce stade, le calendrier des semaines à venir est adapté comme suit:

**Maisons de jeunes et Services pour jeunes**

- Les activités sont suspendues jusqu'au 19 avril 2020 inclus. Les maisons de jeunes et services pour jeunes resteront fermées pendant les vacances de Pâques.